le griffe

Saint-André-de-Sangonis

Juin 2022 • N°15

Le magazine d'informations municipales

p.4 à 7 À L'HEURE DES GRANDS TRAVAUX

Maison intergénérationnelle, halle des sports, rénovation du château d'eau, sécurisation de l'école Anne Frank...

p.12 à 14

ACTUALITÉS

Un budget maîtrisé et ambitieux

p.20

FESTIVITÉS

L'été sera show !

Infos municipales I Infos Jeunes I Vie de la commune I Environnement I Vie sociale I Agenda

énergiesfluides

ÉNERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

brazeo

POÊLES & CHEMINÉES

100% ÉNERGIES RENOUVELABLES 100% QUALITÉ

Show-Room ouvert du lundi au samedi de 10h/12h30 et 13h30/18h ou sur RDV

9 Rue de la Lucque - ZAE de la Garrigue - 34725 St André de Sangonis

04 99 620 736 • WWW.ENERGIESFLUIDES.FR

Nouri BIO market

Magasin indépendant

100 % Bio

Producteurs locaux

Épicerie - Cosmétiques

Conseils en Naturopathie & Phytothérapie

BIENTÔT 1 AN !
Changement de propriétaire
...

18, rue du Grenache - 34800 CLERMONT L'HÉRAULT (face au Ford)

Tél. 04 67 44 82 98 nouribioclermont@gmail.com

---

irrijardin

PISCINE • SPA • ARROSAGE

ÉQUIPEMENTS - ENTRETIEN - TRAITEMENTS - PRODUITS - CONSEILS - ASTUCES

STRUCTURE BLOC STRUCTURE COQUE STRUCTURE BOIS

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES POUR VOUS CONSEILLER

PISCINE

COQUE

BLOC POLYSTYRENE

BOIS / HORS-SOL / INTEX

SPA

SPA DÉTENTE - RELAXATION

SPA THÉRAPIE - NAGE

ARROSAGE

SURFACE / G.A.G / ENTERRÉ

ÉTUDE GRATUITE DE PROJET

CLERMONT L'HÉRAULT

Z.A.E LES TANES BASSES

3 RUE DU CHARDONNAY

04.67.88.23.70

irri34cle@irrijardin.fr

Retrouvez nos horaires, actualité.
Réalisations sur notre site :
irrijardin.fr/magasins/sud-ouest/clermont-l-herault
Retrouvez nous également sur facebook

Capital MEILLEURES ENSEIGNES 2022

SIMON TP

TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT

FONDATION • ENROCHEMENT • VRD

- professionnels et particuliers -

21, rue du Moulin à huile - St André de Sangonis

simonst@free.fr 06 63 52 62 43

ÉDITO

Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens,

« Si le coeur d'Hérault était un œuf, Saint-André-de-Sangonis en serait le jaune » aimait à dire mon grand-père !

Le jaune !!?? Est-ce à dire le meilleur ? Ou bien le centre ?

Allez, je me laisse aller à mon ressenti et je réponds : les deux !

Je suis persuadé que ce ressenti est partagé. Partagé par les Saint-Andréens de longue date nés ici grâce à leurs ancêtres, et partagé par les Saint-Andréens de fraîche date qui ont choisi de venir résider dans cette cité centrale du cœur d'Hérault. Ceci dit et affirmé, voilà qui nous engage tous pour le bien-vivre ensemble, soit une réalité ; voilà qui nous engage nous, élus, à créer et entretenir les conditions de ce bien-vivre ensemble.

Les jeunes doivent trouver à Saint-André le cadre de vie qui permet leur épanouissement. Aussi, nous consacrons beaucoup aux jeunes scolarisés et le projet d'agrandissement de l'école élémentaire Anne-Frank traduit en actes cette intention. Le positionnement dans le quartier du Puech, près du collège et des deux nouvelles halles de sport, facilement accessible grâce à des cheminements piétonniers, permettra une meilleure efficacité grâce au regroupement des classes élémentaires en un seul site.

Le centre socio-culturel et sportif et le monde associatif si précieux permettent, eux, d'apporter les offres sportives et culturelles utiles à la construction de nos filles et garçons, les futurs citoyens de demain.

Pour les jeunes, une fierté bien saint-andréenne est l'évolution de l'IME. En effet, cette institution destinée à accueillir les jeunes de 12 à 20 ans en situation de handicap, vient d'ouvrir une unité d'accueil, d'hébergement et de répit.

Saint-André s'occupe de ses jeunes mais aussi de ses anciens et c'est avec bonheur que je vois l'Ehpad Yves-Couzy, lieu de vie bien agréable pour nos aînés, s'animer et même se développer. Cette institution privée est en train de construire une résidence sénior qui regroupera des logements adaptés et personnalisés autour de nombreux espaces communs. Ce nouveau lieu dénommé le "Pavillon d'A côté" est destiné aux personnes âgées ou handicapées qui font le choix de se maintenir en autonomie. Animations, soutien à la convivialité et à l'autonomie seront favorisés grâce à la conception des bâtiments et aux différentes prestations de service proposées.

Voilà le Saint-André-de-Sangonis que nous aimons, qui prend soin de sa jeunesse et de ses anciens grâce à l'engagement et à l'action de la collectivité publique, du monde associatif et des partenaires privés.

A l'aube de cet été que je vous souhaite animé et heureux, je profite de la reconnaissance des jeunes vignerons qui ont décroché des médailles au Concours des Vins de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, pour encourager tous nos agriculteurs qui souffrent souvent de conditions climatiques difficiles - l'épisode de gel de l'an dernier est bien présent dans nos mémoires ! Jusqu'à ce jour, Dame Nature semble être généreuse si j'en crois les viticulteurs qui, à ce stade de la saison, peuvent espérer une belle récolte.

Croyons donc dans l'avenir ! Soyez assurés que vos élus y croient. Bel été à tous !

Avec mes sentiments dévoués,

Votre maire,
Jean-Pierre GABAUDAN

telex

Votre budget est serré ?

Le Département a réalisé un guide gratuit avec la participation de l'association de consommateurs CLCV et de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Hérault. « Conso Eco » recense toutes les aides dont vous pouvez bénéficier et vous donne des astuces pour réaliser des économies au quotidien en matière de maison, d'alimentation, de transports et de loisirs. Suivez le guide, à télécharger sur : https://fr.calameo.com/books/001757476df7929bc5d71

Avis aux usagers de la poste

La poste de Saint-André sera fermée du 30 juillet au 20 août en raison de la diminution de la fréquentation en cette période.

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Copyright photos : Service Communication - Mairie de Saint-André-de-Sangonis, freepik, page 19 :©Nereus
Conception, rédaction, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68 et le
service communication mairie : 04 67 57 00 64 - www.saintandredesangonis.fr
Dépôt légal : 2ème trimestre 2022.

en bref...

La fibre arrive à Saint-André !

Les travaux de déploiement ont démarré depuis le mois d'avril, les entreprises interviennent sur la commune afin de permettre aux Saint-Andréens d'accéder à la fibre. Dans ce cadre, le groupe de travaux publics NGE prend contact avec les propriétaires pour l'installation d'un boîtier en façade. Cette autorisation est essentielle pour rendre le déploiement opérationnel. Notre commune devrait donc être éligible à la fibre en fin d'année 2022, si les travaux de génie civil ne rencontrent pas de difficultés. Particuliers, professionnels, associations peuvent d'ores et déjà tester leur éligibilité en utilisant «l'Open Data» mis en place par le Département. Cette cartographie compile les données commerciales des opérateurs en charge du déploiement de la fibre optique dans l'Hérault : **https://www.herault-data.fr/pages/accueil**

DOSSIER TRAVAUX

Tour d'horizon des chantiers engagés ou à venir

La commune entreprend régulièrement des travaux. L'occasion de faire un point sur toutes les opérations qui visent à améliorer le quotidien des Saint-Andréens.

Doublement de la rue Fallières et création d'un rond-point

Entièrement refaite, la rue Fallières est désormais ouverte à double sens jusqu'au nouveau rond-point de Pasteur. Elle se termine ensuite en circulation alternée sur 30 mètres. Ces aménagements offrent une meilleure fluidité du trafic ainsi qu'un accès plus direct à l'autoroute.

Réalisation de deux parkings

Le premier comprend 36 places, rue Olympe de Gouges, à proximité de l'école Anne Frank. Rue du Couvent, un parking de 56 places rejoint l'école Jeanne d'Arc ainsi que le cours de la place. Ce projet s'inscrit dans le développement d'une boucle de cheminements doux qui reliera tous les points clé de la ville.

Aménagement et sécurisation de l'école Jeanne d'Arc

Un cheminement sera créé du parking (au niveau du grand parc, entre la rue Fallières et la rue du Couvent) jusqu'à l'école Jeanne d'Arc. Une « zone arrêt minute » pour les enfants sera créée. Autour de l'école, la zone sera sécurisée, avec des potelets en aciers, sur une largeur de deux mètres. Enfin, une zone partagée ainsi qu'un cheminement piéton de l'école Jeanne d'Arc jusqu'à la place Boussinesq ont déjà été réalisés.

Rénovation du château d'eau

Le grand lifting démarrera en septembre 2022 ! Au programme : la rénovation de l'intérieur, de l'extérieur et des canalisations, la suppression définitive des antennes et autres structures sur l'édifice ainsi que sa mise en valeur. Enfin un muret avec une clôture équipée de barreaux sera réalisée autour du pied du bâtiment afin de le protéger de toute effraction. Pendant ce chantier dont le périmètre sera entièrement sécurisé, une dizaine de places de stationnement seront supprimées. Le cheminement piéton sera aussi maintenu et sécurisé. Les accès aux propriétés seront également ouverts jour et nuit.

Renouvellement de réseaux sur le cours Ravanières

Ces travaux qui concernent les réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement sont prévus pour la fin d'année 2022 par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH). Dans cette optique, des marquages au sol ont été réalisés pour mesurer l'emprise du chantier. Le revêtement de la voirie, l'éclairage public et les trottoirs seront refaits. Un cheminement sécurisé verra aussi le jour.

en bref...

Bilan positif pour l'extinction des feux

Engagée dans une démarche écologique et de protection de la biodiversité, la commune avait initié l'été dernier, une opération d'extinction de l'éclairage public. Le bilan de cette expérimentation s'avère on ne peut plus concluant. Sur les 6 mois, l'économie représente 11 000 €. Et au total, en 2021, la facture relative à l'éclairage a été réduite de 36 000 €, notamment grâce à des travaux réalisés (changement de candélabres dans divers endroits de la commune). La commission environnement s'est donc réunie et a validé la continuité du projet sur le long terme. La dynamique va se poursuivre avec un programme généralisé de remplacement des candélabres, notamment ceux éclairant vers le haut (style boule).

ÉQUIPEMENT STRUCTURANT

Maison intergénérationnelle : le chantier est sur les rails

Les travaux de requalification de l'ancienne maison Bertrand ont démarré le 16 mai. Ils visent à créer un lieu d'échanges pour les Saint-Andréens « de 7 à 77 ans ».

Une fois l'ancienne maison Bertrand rénovée, la future maison intergénérationnelle de Saint-André-de-Sangonis réunira, sur près de 300 m², deux espaces fonctionnels dédiés aux habitants de tous les âges. Le montant des travaux s'élève à 615 846 € HT*, en partie financés par la CAF de l'Hérault ainsi que par le Conseil Départemental.

Place aux jeunes

L'espace en rez-de-jardin deviendra une maison des Jeunes dans laquelle les animateurs municipaux continueront à développer des actions pour ce public. En effet, les adolescents de l'ALSH, toujours plus nombreux, y seront accueillis dans deux salles distinguant les pré-ados des plus grands, grâce à la création de deux ambiances différentes.

Enfants et seniors

À l'étage, une grande salle de 130 m² sera réservée principalement aux associations de la petite enfance et aux seniors. Elle permettra l'organisation de différentes activités, en complémentarité d'une salle de réunion et de bureaux. L'installation de la climatisation, d'un vidéoprojecteur et d'un espace tisanerie est également programmée pour plus de confort et de fonctionnalité.

Rencontres favorisées

Ce lieu offrira donc aux différentes générations, la possibilité de se retrouver sous un même toit. L'ensemble donnera accès à des espaces extérieurs qui seront aménagés pour que les acteurs locaux puissent se réunir et se rencontrer dans un cadre privilégié.
En attendant, travaux obligent, des modifications de circulation et de stationnement sont à prévoir, rue de Sainte-Brigitte.

**Source : délibération 2022-01-26/05 demande de subvention.*

en bref...

Novel.id : 4 nouveaux projets incubés

Au sein de la pépinière située à Saint-André-de-Sangonis, cette nouvelle promotion va pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé de deux ans avant la création de l'entreprise jusqu'à sa 5ème année. Il s'agit de : Falvie Bilhac, BoléAp (application à destination des professionnels de santé), Christophe Mathevet, Axole (dispositif de surveillance et diagnostic des équipements de ventilation dans les bâtiments tertiaires), David Ménétrier, PHISAO (conception et commercialisation de produits anti-transpirants et sans risques pour la santé), Marième Diaw, Flore Viglieno et Sophie Canillac, pour le projet culturel USINE autour de la valorisation de mémoire sur le patrimoine et l'histoire ouvrière et textile (exposition locale et itinérante).

Bienvenue à eux !

CONSTRUISONS ENSEMBLE

Votre avis compte

Questionnaire sur le réaménagement du cours de la place et réunion publique sur le devenir de l'îlot du Presbytère : la municipalité fait participer les Saint-Andréens à ses projets.

Parce que la requalification de la place nous concerne tous, la municipalité s'est appuyée sur les remontées des comités de quartier pour construire ce questionnaire, qui a été diffusé durant le mois de mai afin de recueillir l'avis des Saint-Andréens sur le réaménagement du cours de la place. Les réponses ont ensuite été transmises à l'agence Traverses qui est chargée de l'étude mobilité (plan guide aménagement) et qui proposera des pistes pour ce futur aménagement.

Réflexion collective

Mardi 19 avril, la municipalité a invité les Saint-Andréens à participer à la réunion publique d'information concernant l'îlot du presbytère et son devenir. L'objectif : présenter les études de faisabilité déjà réalisées, notamment sur les projets de logements ainsi que de médiathèque, avec la participation du cabinet d'architecte Estebe et Cathala et du promoteur FDI. Suite à cette présentation, les habitants ont pu s'exprimer sur le sujet. Ces réflexions s'inscrivent dans le cadre du projet petites villes de demain.

Extension de la halle des sports : dans la dernière ligne droite !

En cours de construction, deux nouvelles salles de sport vont bénéficier à tous les Saint-Andréens, et principalement aux enfants scolarisés de la commune.

Financée par le Conseil Départemental, cette halle de sports attenante au complexe Raymond Boisset comprendra une salle de gymnastique de 250 m² équipée d'agrées et de tapis de protection, une salle d'expression libre de 225 m² avec des tatamis de judo, plus 180 m² de locaux annexes. Le bâtiment dessiné par l'architecte Gabriel Cardin sera réalisé en charpente métallique avec acier thermolaqué. Le soubassement sera de teinte grise ; la partie supérieure, couleur or et le volume le plus bas regroupant les locaux d'accueil et les vestiaires seront conçus en pierres massives de Vers. Un bassin de rétention sous espaces verts est également prévu. La livraison de l'ensemble est programmée pour fin octobre ou fin novembre.

en bref...

Don solidaire en ligne

Trocr vous permet de donner un objet dont vous ne vous servez plus, tout en soutenant une bonne cause. Pas besoin de compte pour passer une annonce. Vos amis ont la priorité pendant quelques heures. La personne qui va réserver l'objet devra verser un don (un euro minimum) à l'association que vous aurez choisie. La start-up à l'origine de cette application a pris la vallée de l'Hérault comme territoire expérimental. Les trois premières associations retenues sont : Révéo à Aumelas (voyages pour enfants en situation de handicap mental) ; Espoir pour un enfant Hérault, à Montarnaud et Aniane (prise en charge des frais médicaux pour enfants dans le besoin) ; Bien vivre ensemble à Gignac (prévention du harcèlement scolaire). Les autres associations pourront postuler sur le site pour bénéficier elles aussi de collectes. **https://trocr.com/**

Frédéric Basseville
CRÉATION • ÉTUDES
SOMAHU AUTOMATISMES SOMAHU MAINTENANCE

PORTES & PORTAILS AUTOMATIQUES
TOUTES FERMETURES & ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
COMMERCES
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE – HABITAT

Parc d'Activités la Garrigue - 18 rue de la lucques
34725 Saint André de Sangonis
Tél. : 04 67 57 67 88 Fax : 04 67 57 50 29
www.somahu.com

ACCÈS AUTO SYSTÈME
Installateur agréé bio éthanol
Osez le bio éthanol !

Équiper son véhicule d'un boitier, c'est faire des économies et protéger son environnement !
Devis et renseignements au 06 14 88 03 21
ZAE la Garrigue - 12, rue de l'Amellau
34725 Saint-André-de-Sangonis

TAXI MS 34
UN TAXI À VOTRE SERVICE
TAXI CONVENTIONNÉ C
ADS PALAVAS-LES-FLOTS 3
VSL - AÉROPORT - GARE
TRANSPORT DE BAGAGES
ASSISTANCE
MARIAGE

06 61 10 73 02
taxims34-taxi-service.business.site
8 BIS, RUE JEAN MOULIN 34725 SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

MICHEL MEILLAN
ÉLECTRICITÉ • CLIMATISATION
Ventilation - Alarme - Fibre optique - Dépannage
5, rue de l'Amellau - Écoparc Cœur d'Hérault la Garrigue
34725 Saint-André-de-Sangonis
Tél : 09 77 75 82 08
Mobile : 06 09 89 00 87
michelmeillan@orange.fr

ETIC
ETIC informatique FAMILY
Dépannage
Assistance à domicile
À partir de 30€
SI services à la personne
-50% en avantages fiscaux

etic-informatique.fr
06 28 20 40 43
St André et ses alentours

allopneus.com
TECHNIC PNEUS
• VENTE • POSE
• PARALLÉLISME • FREINAGE
07 49 31 90 33
ZA Les Garrigues - 13, Rue de l'Amellau - 34725 St-André-de-Sangonis
rbedoussac34@gmail.com

pastor tp
vrd terrassement transport
22, Rue de la Lucques
Ecoparc La Garrigue
34725 Saint André de Sangonis
06 82 50 23 23 - 06 78 98 82 43
contact@pastor-tp.com

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE BIEN ?
Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !

Patrick LAFON
Spécialiste sur le secteur de St André de Sangonis
Plus de 10 ans d'expérience
SAFTI IMMOBILIER
06 87 14 36 76
patrick.lafon@safti.fr
Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n° 531 104 552 au RSAC de la ville de Montpellier. Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 326 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse
www.safti.fr

Les comités de quartier en action !

Les comités de quartier, créés en mars 2021 par la mairie en vue d'un dialogue participatif, ne rassemblent pas seulement des citoyens autour de l'objectif commun d'améliorer le cadre de vie à Saint-André. Ils sont aussi l'occasion de nouer du lien entre habitants et d'animer leur quartier, comme en témoignent plusieurs initiatives.

Le 20 mai dernier marquait la traditionnelle Fête des Voisins qui a lieu partout en France depuis 2010. Pour fêter le retour de la convivialité après une édition en demi-teinte pour cause de pandémie, le Comité de quartier Nord s'est mobilisé pour organiser cet événement à son échelle, en distribuant des tracts et en communiquant sur le compte Facebook « *Tu es St-Andréen Si* ». Sur le principe de « l'auberge espagnole », chaque participant était invité à apporter quelque chose à boire ou à manger. Le repas partagé s'est révélé un vrai moment de bonne humeur et a permis à chacun, de connaître des habitants... voisins ! Les présents étaient une vingtaine. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine : le comité escompte bien-sûr une participation plus importante.

Tournoi de foot

Une vingtaine d'habitants du quartier sud se sont retrouvés quant à eux sur la pelouse officielle du bassin de rétention haut, un terrain préparé avec soin par l'équipe technique de la municipalité pour accueillir leur match. Comme prévu, ce fut un tournoi mixte, intergénérationnel puisqu'il réunissait des joueurs de 7 à 74 ans, et surtout convivial : les gradins étaient occupés par des supportrices et supporters enthousiastes et fairplay, qui ont admiré les différents styles de jeu, du néo classique au hip-hop en passant par la breakdance. Pour s'assurer de cette mobilisation, l'information avait été faite en amont par mail, par affichettes à certains carrefours et via la page Facebook du MQS4. *"Cette initiative a été bien appréciée par les participants, et saluée par ceux qui ne pouvaient pas être là. Restent à inventer les moyens de mettre en appétit ceux qui n'ont pas encore bien identifié la dynamique des comités de quartier »*

Grand nettoyage citoyen

Autre lieu, même dynamique : une trentaine d'adultes et d'enfants du comité de quartier sud de la commune ainsi qu'Henri Martinez, premier adjoint au maire, se sont rassemblés le 21 mai pour une opération de nettoyage. Équipés de gants, de sacs et de pinces, ces bénévoles sont partis le long du Ravanières. Malgré la présence d'herbes très hautes compliquant leur tâche, la motivation n'a pas faibli, chacun mettant en œuvre diverses techniques pour ramasser les déchets trouvés, malheureusement en grand nombre... Cette balade d'1h30, aussi conviviale qu'utile, s'est conclue par un apéro sous le saule, histoire de prolonger la convivialité et de discuter du prochain événement à élaborer ensemble... Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur motivation.

Contact des comités de quartier :

Quartier nord : comite-quartiernord@sangonis.fr
Quartier sud : comite-quartiersud@sangonis.fr
Quartier est : comite-quartierest@sangonis.fr
Quartier ouest : comite-quartierouest@sangonis.fr
Quartier centre : comite-quartiercentre@sangonis.fr

HOMMAGE

Il y a 77 ans, le 8 mai 1945

Saint-André a commémoré dignement l'anniversaire de l'armistice.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne capitulait face aux forces alliées, après six ans d'une guerre qui aura fait au moins 60 millions de morts à travers le monde. La cérémonie de commémoration a réuni le maire, de nombreux élus, des représentants des anciens combattants, de la police municipale, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et quelques collégiens (moins nombreux que de coutume, compte tenu des vacances scolaires), pour ne pas oublier et rendre hommage aux soldats tombés pour la France. Après le dépôt de gerbe au carré militaire, le cortège s'est dirigé jusqu'au monument aux morts. Marcel LENOIR, ancien combattant de la guerre d'Algérie, qui n'avait pas pu recevoir la croix de la valeur militaire dans les années 60, s'est enfin vu remettre sa décoration. La cérémonie s'est achevée par un concert de l'Harmonie des deux rives.

DANS LE RÉTRO

Retour sur la fête de la nature

Les 20 et 21 mai, à Saint-André-de-Sangonis, deux manifestations gratuites ont sensibilisé petits et grands à la biodiversité et à l'environnement

Les Saint-Andréens ont répondu présent pour la fête de la nature organisée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault. Quatre classes des écoles Anne Frank et Jeanne d'Arc sont venues découvrir les jardins partagés de la ville. Au total, 104 élèves ont participé à des ateliers de plantation avec Annie Blanes, Présidente de l'association du jardin partagé. Chacun est ensuite reparti avec son plant de tomates cerises, à faire pousser à la maison. Dans le cadre d'une journée portes ouvertes le samedi 21 mai, les visiteurs ont également pu échanger autour du jardinage et de la culture et partager un goûter. Enfin, une visite guidée des berges de la Lergue a permis aux participants d'apprécier l'écologie exceptionnelle de cette rivière et les enjeux de sa préservation, en compagnie de Jean-Pablo Vezoli, animateur nature.

en bref...

Champion de Saint-André

Il enchaîne les podiums ! 1er au Rallye Régional de l'Hérault Grand Orb avec sa Skoda Fabia parmi 112 équipages présents au départ d'Hérépian, Jérémie Turco (et son copilote Damien Borne) a également terminé deuxième ce printemps, au Rallye National de Lozère, au Rallye Régional de Printemps à Canet, et au Rallye Régional du Pays Viganais. Une «perf» qui a propulsé le pilote Saint-Andréen en tête du championnat de ligue.

Tchin

44 médailles ont été décernées pour le millésime 2022 du Concours des vins de la vallée de l'Hérault dont la dégustation a eu lieu à Aniane en avril dernier. Présentés par 46 vignerons participants, les 173 vins ont été dégustés à l'aveugle par 64 dégustateurs et dégustatrices. Félicitations aux lauréats et plus particulièrement au local de l'étape : le Domaine des trois sens, qui a décroché l'or pour sa cuvée Carinoble rouge IGP Saint-Guilhem-le-Désert 2019.

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

Avenue de Montpellier

Lundi - Samedi : 8h30 - 20h00

Dimanche : 8h30 - 12h30

FINANCES COMMUNALES

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2021

Le compte administratif 2021 confirme la bonne santé financière de notre commune. Toutefois, la municipalité continue à rester vigilante sur ses dépenses de fonctionnement. Cette maîtrise a permis de dégager un autofinancement suffisant, qui avec les subventions obtenues, a favorisé la réalisation des travaux prévus, notamment de voirie. Il faut souligner que ces réalisations ont été faites sans recours à l'emprunt.

Acquisition d'une balayeuse

Rue de la République

Mozaïka

Que fait la commune avec 100€ ?

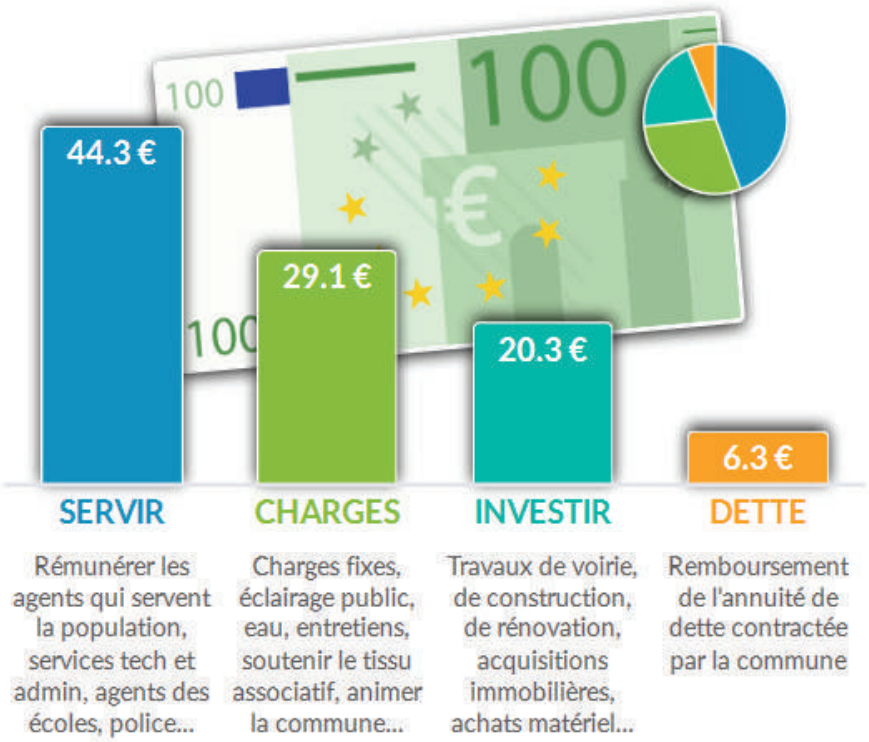

Marchés Publics

RESTAURATION SCOLAIRE :
Un nouveau prestataire avec l'introduction de produits bio et un circuit d'approvisionnement court.

ASSURANCE DES DROITS STATUAIRES (Assurance du personnel communal) :
Engagement avec le Centre De Gestion (CDG 34).
Ce conventionnement a permis l'économie de 10 000€/an.

Engagement écologique

Notre politique volontariste en matière de dépenses énergétiques a fait ses preuves.
Si on ne peut pas imputer la totalité des économies réalisées à l'extinction de l'éclairage public, elle y participe grandement.
Cette expérimentation démontre déjà son incidence écologique mais aussi économique.

Un budget maîtrisé et ambitieux

Le budget primitif 2022 traduit la continuité des engagements pris pour ce mandat. L'équipe municipale de Saint-André poursuit en effet une stratégie de maîtrise des dépenses courantes de la commune, gage de la pérennité de sa santé financière et d'un non recours à la fiscalité.

La volonté de la municipalité est de maintenir son action en termes de services apportés à la population tout autant que dans les investissements prévus. Le budget tend résolument vers ces objectifs sans aucune hausse de la fiscalité en soutien aux revenus des ménages.

Budget Primitif 2022

Fonctionnement	Investissement
5 656 249 €	8 701 109 €

Fonctionnement

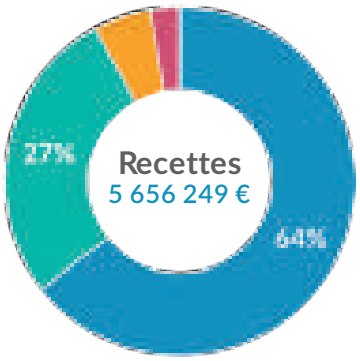

- Impôts et taxes : 3 644 164 €
- Dotations et participations : 1 555 360 €
- Autres recettes : 305 000 €
- Produits des services : 151 725 €

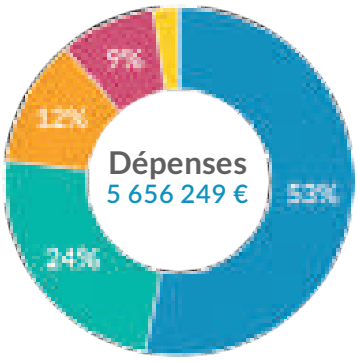

- Charges de personnel : 3 002 938 €
- Charges générales : 1 342 848 €
- Charges gestion courante : 675 551 €
- Autres dépenses : 501 205 €
- Interêts d'emprunts : 133 707 €

Investissement

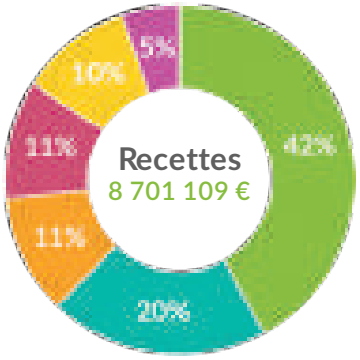

- Emprunt : 3 649 259 €
- Excédent d'invest reporté : 1 768 946 €
- Dotations et subventions : 965 626 €
- Produits des cessions : 946 000 €
- Excédents de fonct capitalisés : 900 874 €
- Autres recettes : 470 405 €

- Dépenses d'équipement : 8 239 170 €
- Remboursement du capital : 391 939 €
- Autres dépenses : 70 000 €

Dans un contexte contraint pour les finances communales, notre volonté est de maintenir nos engagements en terme de services apportés à la population tout autant que dans les investissements prévus. Dans ce contexte notre budget reste résolument engagé dans ces objectifs avec aucune hausse de la Fiscalité en soutien au budget des ménages.

FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2022

Présentation du Budget Primitif : Saint André de Sangonis

Extension-Réhabilitation de l'École Anne Frank / ZAC du Puech

Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation de la place du village :
982 000 €

Centre technique municipal :
908 000 €

Maison Intergénérationnelle :
635 646 €

Zac du Puech :
528 300 €

Réhabilitation de la Maison Intergénérationnelle

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2022

8 239 170 €
Infrastructures
1 336€ / habitant

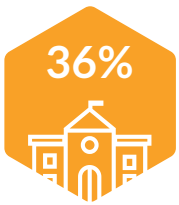

5 021 337 €
Admin générale
814€ / habitant

525 646 €
Rembours dette
85€ / habitant

30 800 €
Autres dépenses
5€ / habitant

* Rembours dette: Remboursement dette | Admin générale: Administration générale, dont charges de personnel / entretien, maintenance, fournitures / prestations de services / électricité, télécom, eau | Infrastructures, dont travaux / construction, rénovation de bâtiments / acquisitions / études

Fiscalité communale

	Taux voté	Produit perçu
Taxe foncière	51.35%	2 593 689 €
Taxe foncière non-bati	93.48%	127 320 €

Centre socio-culturel et sportif Mozaïka

Cette nouvelle structure permet de développer des actions en faveur du lien social, des familles et l'ensemble des Saint-Andréens. Elle s'inscrit dans le cadre d'une animation globale qui a pour but de mobiliser les acteurs locaux.

bancs de touches, matériels sport :
9 450 €

Mobilier et informatique :
8 500 €

tracés sols du gymnase :
6 850 €

sono :
2 000 €

MOZAÏKA

Des Saint-Andréens formés aux gestes de premiers secours

En partenariat avec la protection civile de l'Hérault, Mozaïka a organisé une initiation aux gestes qui sauvent, le 7 mai dernier.

Près de 20 personnes, jeunes et adultes, ont ainsi participé à cet atelier gratuit et ouvert à tous pour découvrir ou redécouvrir des gestes de premiers secours, en cas d'étouffement, d'hémorragie, de malaise, d'arrêt cardiaque... Durant deux heures, les participants se sont informés et ont pratiqué des techniques appropriées. Ils sont repartis à la fin de la séance avec une attestation délivrée par les formateurs agréés. Cette initiative, largement plébiscitée par le public, a vocation à être reconduite prochainement. Un grand merci aux formateurs de la protection civile pour leur pédagogie, leur bienveillance et leur disponibilité pour rendre ces gestes accessibles au plus grand nombre.

en bref...

Anniversaire en trompette

Pour souffler ses 10 bougies, l'école de musique intercommunale de la CCVH a imaginé un programme de dix concerts. Avant-dernier événement, le forum national de la trompette « Grain de trompette ! » se déroulera du 1er au 3 juillet. Rencontres artistiques, expositions thématiques, ateliers pédagogiques, orchestres éphémères, tables rondes, ou encore lutheries expérimentales, rythmeront les trois jours autour de cet instrument populaire. Des musiciens d'exception seront présents pour l'occasion (Roger Delmotte, Gunhild Carling, David Guerrier...), mais aussi des fabricants et des distributeurs. Pour clore les festivités, en septembre, les enseignants-musiciens de l'école se produiront dans une belle harmonie.

Plus d'infos : 04 67 67 87 68.
Réservation sur www.billetweb.fr

PARTENARIATS

La convention globale de territoire bientôt renouvelée

La Convention territoriale globale (CTG) remplace le contrat enfance jeunesse et repose sur une stratégie partenariale en faveur des services aux familles.

La CTG est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale. Ce projet est bâti sur une démarche qui vise à renforcer la cohérence des actions en direction des habitants. La prochaine convention sera co-signée par la CAF de l'Hérault et la CCVH qui permettent de travailler étroitement sur les points évoqués à l'échelle d'un territoire et non plus seulement au niveau communal. Ce nouveau dispositif intervient en remplacement du Contrat Enfance jeunesse (CEJ) que Saint-André de Sangonis a intégré dès 2011 et qu'elle avait reconduit pour les périodes 2011-2013, 2014-2017 puis 2017-2021. La CAF de l'Hérault intervient financièrement dans le cadre de cette convention permettant à la commune de proposer et de développer des actions éducatives à destination des familles sous toutes ses formes.

JEUNESSE

Cap sur l'été aux ALSH

A l'issue des portes ouvertes relatives aux programmes des ALSH maternel, élémentaire et adolescents pour cet été, les inscriptions battent leur plein.

Les équipes d'animation de l'UFCV et de Mozaïka ont mitonné un riche programme d'activités, de sorties et de séjours pour satisfaire tous les goûts, en mettant l'accent sur la découverte du patrimoine local. Les 12/17 ans profiteront du traditionnel séjour «playa tour» ainsi que des chantiers loisirs, proposés aux jeunes de la commune afin de s'investir dans la vie de la cité. Cette année, le stage effectué en partenariat avec l'Ensoleillade, permettra aux participants d'embellir la cour de récréation d'un groupe d'enfants de l'IME. Il reste des places, profitez-en pour vous inscrire auprès du pôle jeunesse : **04 67 57 91 41 / polejeunesse@sangonis.fr**

Loisirs en famille

Mozaïka élabore également une offre spécifique à destination des familles. L'objectif est de leur proposer un moment ludique tout en favorisant l'échange et les rencontres. Au programme des animations hebdomadaires de cet été, figurent des sorties, des balades, des ateliers créatifs... ouverts à tous et gratuits (adhésion au centre MOZAIKA demandée). Retrouvez ces propositions sur le site de la mairie et sur la page facebook de Mozaïka. Les inscriptions sont ouvertes au **04 67 57 91 41**
ou **mozaika@sangonis.fr**

Aide aux départs en vacances

Mozaïka a rédigé une plaquette d'informations pour aider les familles les plus en difficulté à partir en vacances. Cette notice recense tous les dispositifs existants pour inscrire ses enfants aux séjours, aux colonies ou même organiser ses vacances en famille. La référente famille de Mozaïka se tient à votre disposition pour plus de renseignements, voire pour vous accompagner dans votre projet.

en bref...

Ca pulsait !

Lauréate du concours de participation citoyenne autour de la culture lancé par la mairie de Saint-André-de-Sangonis, l'association Les Editions Tons en Boîte a organisé son événement « CultureS - ça pulse dans les arts-terres » le 29 mai.

Le projet ? Un jumelage entre productions agricoles et musique traditionnelle dans le cadre de 4 concerts/spectacles gratuits chez 4 producteurs installés sur la commune, pour une journée culturelle conviviale et festive, clôturée par un bœuf musical sur la place.

Une vraie réussite avec au programme : Boutique Combes (maraîchers) / Eustache, solo pour flûtes et répertoire ; Clos Aguilem (vigneron) / La Ficelle, trio de musique ; ferme Lo Trescalan (maraîchers) / Pattes à petits pas, spectacle de marionnettes ; Ludovic Chaniot (apiculteur) / Duo Heim, accordéon et harpe.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'UFCV reconduite dans ses missions

Dans le cadre de la délégation de service public des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la commune, la mairie a pris le parti de la continuité.

L'organisation des services destinés aux maternels et primaires de Saint-André a de nouveau été confiée à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances). Sa candidature, appuyée par le bilan établi des quatre dernières années, a convaincu la Commission d'Appel d'Offres de reconduire le projet pédagogique porté par cette association d'éducation populaire reconnue sur le territoire. La stabilité des équipes d'animation et la continuité pédagogique sont des choix forts, lancés en direction des familles, par la collectivité, qui se veut d'autant plus ambitieuse pour le projet proposé jusqu'en 2026. Glaucia Coelho, coordinatrice locale de l'UFCV se dit *« ravie de pouvoir continuer à travailler sereinement avec ses équipes et de mener des actions d'animations de qualité au service des enfants de la commune »*.

ÉCOLOGIE

Challenge anti-gaspi : qui aura le meilleur bilan ?

Du 9 mai au 1er juillet, les écoles élémentaires d'Aniane et de Saint-André-de-Sangonis se lancent un défi : ne pas gaspiller la nourriture de la cantine

Cette initiative a été lancée par les responsables des services restauration des deux villes, qui ont travaillé en collaboration. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire. A chaque repas, les déchets sont pesés grâce à des tables de tri, fournies par les prestataires de restauration. Les écoles Randon à Saint-André-de-Sangonis et Louis Marres à Aniane accueillent un nombre similaire d'enfants lors du repas à la cantine, soit environ 105 enfants. L'école qui aura le moins gaspillé lors de la période de référence sera déclarée gagnante !

Le saviez-vous ?

Selon l'Ademe, à chaque service, une cantine scolaire jette en moyenne 44 kilos de nourriture (pour un service de 365 élèves en moyenne). Cela correspond à 115 grammes gaspillés par repas et par enfant. Le poids de déchets annuel atteint ainsi les sept tonnes !

à savoir

Bien gardé

Vous vous absentez pendant les vacances ?

Inscrivez-vous au dispositif "tranquillité vacances" : les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Sortez couvert !

Contrairement aux idées reçues, la crème solaire ne suffit pas à protéger votre peau du soleil. Même la plus efficace des protections solaires (à renouveler toutes les deux heures) ne filtre pas la totalité des UV. La meilleure solution reste donc de se couvrir : t-shirt, chapeau à bord large et paire de lunettes de soleil, surtout pour les enfants.

Comme un poisson dans l'eau

En mer : prenez en compte votre forme physique et les conditions météorologiques.

En piscine : surveillez vos enfants de près et en permanence. En cours d'eau et plan d'eau : respectez les interdictions de baignade, restez dans les zones surveillées.

Ne consommez pas d'alcool avant de nager ou de pratiquer toute activité nautique.

Rentrée scolaire rime avec nouvelle organisation !

Les parents doivent impérativement remplir un dossier périscolaire COMPLET, celui de l'année précédente n'étant plus valable. Un coupon de renouvellement est également disponible pour faciliter les inscriptions mais les pièces justificatives sont obligatoires (certificat de vaccination, attestation de domicile...). Ces démarches peuvent s'effectuer directement en ligne via le site de la mairie ou le portail famille.

ATTENTION : un dossier incomplet ou des factures impayées = pas d'accès à la cantine et au périscolaire dès le premier jour de la rentrée !!

Renseignements et inscriptions : 04 67 57 05 43 ou polejeunesse@sangonis.fr

Inscription scolaire

Elle concerne uniquement les enfants entrant en petite section de maternelle, ou s'inscrivant pour la première fois au sein des écoles publiques de Saint-André de Sangonis. Le dossier est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

En complément de la fiche de renseignement, vous devrez fournir :

- La photocopie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois,
- La photocopie du carnet de santé aux pages vaccinations,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- La photocopie recto verso de la pièce d'identité d'un des deux parents,
- Un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

Une fois le dossier traité, un certificat de pré-inscription vous sera transmis avec les coordonnées des directeurs d'écoles : vous devrez prendre rendez-vous afin de finaliser l'inscription.

Inscription périscolaire

Vous pouvez dès à présent transmettre votre dossier par mail via l'adresse polejeunesse@sangonis.fr ou le remettre au bureau du Service Jeunesse en mairie. Les dossiers d'inscription sont disponibles dans le hall de la mairie, sur le site internet de la commune (Jeunesse → Restauration et loisirs périscolaires → Documents à télécharger) ou sur le portail famille (onglet Documents administratifs). Deux possibilités :

En cas de première inscription à la cantine ou au centre de loisirs : remplissez le dossier « 1ère inscription » avec les pièces complémentaires demandées :

- photocopie du carnet de santé aux pages vaccinations ou certificat médical attestant que les vaccins sont à jour,
- attestation d'assurance péri-scolaire et extrascolaire pour l'année 2022/2023,
- avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (seulement si l'assurance fournie a plus de 3 mois).

En cas de renouvellement d'inscription : remplissez le coupon de renouvellement avec les pièces complémentaires demandées :

- photocopie du carnet de santé aux pages vaccinations ou certificat médical attestant que les vaccins sont à jour,
- attestation d'assurance péri-scolaire et extrascolaire pour l'année 2022/2023.

Afin d'économiser du papier, vous pouvez remplir les documents pdf directement sur votre ordinateur. Sur le logiciel Adode Acrobat Reader : onglet « Signer » puis « Remplir et signer ».

THÉÂTRE

Toujours plus de créations

En avril dernier, le Théâtre Populaire de la Vallée de l'Hérault était en conférence de presse avec la CCVH. L'occasion de dévoiler le programme 2022/2023 et de tirer le bilan de la saison écoulée.

Il n'a que deux ans d'existence mais le Théâtre Populaire de la Vallée de l'Hérault (TPVH) a déjà tout d'un grand. Cette structure atypique, soutenue par la CCVH, est née du désir de deux comédiens professionnels, Fred Tournaire (directeur de l'Office Culturel Vallée de l'Hérault-Le Sonambule) et Jérôme Frey (directeur de la compagnie Vertigo), de créer une troupe de théâtre permanente sur le territoire, avec pour ambition de rendre la culture accessible à tous.

Nouveautés

Le résultat est là : entre mars et décembre 2021, 17 communes dont Saint-André de Sangonis ont accueilli 47 représentations (au prix fixe de 5 €) et plus de 2 000 spectateurs. Pièces de théâtre, lectures, ateliers,... : la troupe, composée de professionnels du spectacle vivant et d'amateurs, renouvelle son offre en 2022 en proposant cinq créations : Le Complexe du Dindon d'après George Feydeau, Cendrillon d'après Joël Pommerat, Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne d'après Jean-Luc Lagarce, Parle-moi d'Amour d'après Philippe Claudel et Molière pour les Nuls d'après Molière.

Contact : tpvh34000@gmail.com
www.facebook.com/ tpvh.lapage

SOLIDARITÉ

Tour de roue gagnant pour l'Ensoleillade à Saint-André

A l'issue d'un challenge cycliste, les élus de la Vallée de l'Hérault se sont réunis pour remettre un chèque de 3 436 euros à l'Unité d'Accueil d'Hébergement et de Répit de Saint-André-de-Sangonis.

Cette belle somme a été récoltée lors de l'opération "un tour de roue pour l'Ensoleillade", durant laquelle trois maires de la Communauté de Communes - Jean-Marc Isure (Campagnan), Claude Carceller (Montpeyroux) et José Martinez (Belarga) - ont rejoint Toulouse depuis Gignac à vélo. Jean-François Soto, président de la CCVH, accompagné de Jean-Pierre Gabaudan, maire de Saint-André-de-Sangonis et d'Hussein Bourgi, sénateur représentant la Région Occitanie, ont remis le chèque à Fabien Delmas, directeur de l'Ensoleillade et Jean-Paul Rebou, vice-président de l'ADPEP 34.

Unité spécialisée

Ces fonds permettront d'aménager un jardin dans l'Unité d'Accueil d'Hébergement et de Répit, ouverte depuis septembre 2021 sur le terrain de la Maison d'Accueil spécialisée l'Ensoleillade et ayant déjà reçu plus de 60 jeunes. Cette structure propose un accueil aux 12-20 ans en situation de handicap et présentant des troubles du développement de l'intelligence, des troubles du spectre de l'autisme ou un handicap rare. Elle permet la prise en charge des jeunes de l'IME (en accueil de jour ou en internat) ou des jeunes en accueil de répit, extérieurs à l'établissement.

À VOS AGENDAS

L'été sera show !

La saison estivale est lancée : l'occasion de se retrouver pour les festivités de Saint-André !

La fête de la musique a ouvert le bal, avec des animations proposées place des Lavoirs par l'association La Sauce, ainsi qu'au Square Aussel par la mairie, avec les groupes Tryozyk et Juke-Box Hérault. Une belle mise en bouche afin de mettre en route la saison festive.

La municipalité vous a réservé un programme d'été bien complet, afin de plaire au plus grand nombre tout en animant notre village. FESTEJADA, bal du 14 juillet et feu d'artifice, soirée latino, soirée Balavoine, groupe latino-mexicain ou encore soirée cabaret... il y en aura pour tous les goûts : consultez l'agenda du Griffe en page 21 pour connaître le détail des événements.

Nous comptons sur vous pour festoyer et faire de ces soirées des moments de rencontres et de convivialité.

Pour clôturer l'été, ne ratez pas la soirée Porcs Negres, avec repas et sosie de Céline Dion, suivie le lendemain par les traditionnelles Bodegas, où vous pourrez vous restaurer en musique et profiter des animations proposées.

NOUVEAU RENDEZ-VOUS

Place du terroir le 8 juillet : entre gourmandises et convivialité

Mozaika prend en charge l'organisation de cette action; qui va favoriser les échanges entre les Saint-Andréens et l'accueil des nouveaux habitants.

Cet événement est prévu le 8 juillet sur le cours de la liberté, à partir de 18h30. Il tournera autour d'un marché nocturne réunissant une quinzaine de producteurs locaux (vins, olives, charcuteries, fromage, huîtres...). La soirée permettra de découvrir, de déguster et d'acheter de savoureux produits du terroir sur place. Des tables et des chaises seront mises en place pour faciliter l'échange et la convivialité. En termes d'animations sont envisagées pour le moment : une animation musicale de type fanfare, une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, une ambiance guinguette reconstituée avec des guirlandes lumineuses, et l'achat/vente de verre de vins siglées «mozaïka»...

à noter

SOS canicule

Pendant les vagues de fortes chaleurs, prenez quelques précautions :

- **Buvez beaucoup d'eau à température ambiante ;**
- **Mouillez-vous et ventilez-vous le corps**
- **Ne restez jamais trop longtemps au soleil, dans une voiture stationnée ou dans une pièce non ventilée ;**
- **Limitez l'alcool et les boissons trop sucrées ;**
- **Evitez les efforts physiques aux heures chaudes ;**
- **Maintenez votre maison au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit ;**
- **Prenez des nouvelles de vos proches.**

Les symptômes d'un coup de chaleur sont les suivants : une forte sensation de soif et de fatigue extrême ; la peau chaude et sèche ; du mal à vous exprimer ; une sensation de vertige ; des maux de tête.

Reposez-vous dans un endroit frais, buvez beaucoup d'eau et prenez une douche fraîche. Si les symptômes persistent, appelez les secours.

JUILLET 2022

SAMEDI 2 JUILLET
AJSA - FESTEJADA
19h ▪ Parking du complexe sportif
DJs, brasucade...

DIMANCHE 3 JUILLET
ALLEZ SAVOIRS
9h / 14h ▪ Square Aussel
Salle Polyvalente
Vide dressing

VENDREDI 8 JUILLET
18h30 ▪ Cours de la Liberté - devant Mozaïka
PLACE AU TERROIR
Producteurs locaux (vin, olives, charcuterie, fromage, huîtres...)

Restauration sur place
Animation musicale
Accueil des nouveaux habitants
Ambiance guinguette...

LUNDI 11 JUILLET
14h30 / 19h30 ▪ Salles des Fêtes - Cours de la Liberté
DON DU SANG

JEUDI 14 JUILLET
21h30 : retraite aux flambeaux au départ du cours de la Place

Feu d'artifice au complexe sportif, sur le terrain stabilisé

Bal avec l'orchestre les Bory's sur le cours de la place

SAMEDI 16 JUILLET
Association des Commerçants et Artisans de l'Écoparc la Garrigue
17h / 1h ▪ sur l'Ecoparc ZAE La Garrigue
Fête de l'Écoparc
Foire aux vins avec animation, dégustation, producteurs locaux, paëlla géante, animation musicale...
Infos : 06 78 98 82 40

VENDREDI 29 JUILLET
21h / 23h ▪ cours de la Place
Soirée Latino Show

AOÛT 2022

VENDREDI 5 AOÛT
21h / 23h ▪ cours de la Place
Soirée Génération Balavoine

VENDREDI 12 AOÛT
21h / 23h ▪ cours de la Place
Soirée avec le groupe latino-mexicain Marakay

VENDREDI 19 AOÛT
21h / 23h ▪ cours de la Place
Soirée Cabaret

JEUDI 25 AOÛT
21h ▪ Stade stabilisé
Soirée cinéma en plein-air

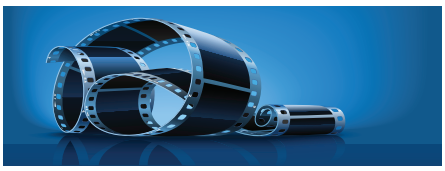

VENDREDI 26 AOÛT
19h ▪ cours de la Place
Repas des Porcs Negres, avec le sosie de Céline Dion et soirée dansante

SAMEDI 27 AOÛT
19h ▪ cours de la Place
Soirée Bodega,
restauration et buvette sur place, batucada Karakwela et DJ

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les dimanches matins
de 8h à 13h, sur la place.

→ **Retrouvez l'agenda complet sur www.saintandredesangonis.fr**

SAINT-ANDRÉ J'AIME

Saint-Andréennes, Saint-Andréens,
Le groupe Saint-André J'aime participe avec rigueur à tous les Conseils Municipaux, aux Commissions existantes quand si nous y sommes conviés.
A ce jour, nous sommes inquiets et restons très vigilants sur le devenir de notre commune.
Le 13 avril dernier en Conseil Municipal, nous nous sommes opposés à la délibération dans laquelle M. le Maire s'attribue les pleins pouvoirs avec la modification de ses délégations.
Cette délibération n'a été approuvée que par les élus de la majorité.
De notre côté, nous avons déféré cette délibération au Préfet pour en demander l'annulation.
Le 19 avril 2022, nous étions présents à la réunion publique concernant l'Îlot du Presbytère.
La Mairie associée avec FDI envisage l'installation de la Médiathèque et d'une vingtaine de logements T2 à loyer modéré.
La médiathèque doit être installée dans l'ancien presbytère. Le bâtiment ne permet pas d'installer tout ce qu'avait prévu la mairie. Une partie doit être démolie et le reste renforcé pour supporter le poids des livres.
Le coût de cet ouvrage est évalué entre 2 et 3 millions d'euros, à minima.
Aucun parking supplémentaire n'est prévu pour la Médiathèque sachant que le stationnement en cœur de ville est très problématique.
Nous pouvons constater l'avancée du nouveau lotissement dans le quartier du Perou.
Qu'en est-il du plan de circulation dans ce secteur ?
Notre commune s'agrandit, compte plus d'habitants, mais nos commerces ferment.
La poste est de plus en plus souvent fermée. Restera-t-elle sur notre commune ?
Quid de la Caisse Epargne, va-t-elle rester ou déménager ?
Aucune certitude à ce jour.

L'équipe Saint-André J'aime reste à votre écoute.

René Garro - Murielle Therméa - Jacqueline Verdu - - Yves Guiraud - Jean Louis Cérézuela

SAINT-ANDRÉ S'ÉVEILLE

« Encore une fois, la municipalité majoritaire a pu démontrer combien elle voulait le pouvoir. En effet, cela fait deux conseils municipaux que les deux équipes de l'opposition se voient être mis à mal. On a du mal à s'exprimer voir à parler. On nous coupe la parole, on nous interdit de dire ce que l'on pense, tout juste si on a le droit de poser des questions, sûrement que nos questions gênent.

De plus certains élus majoritaires rient quand on prend la parole, ce qui est un manque de respect.

Le public présent a pu constater cet état de fait. Nous voulons rappeler à cette majorité que nous avons été élus par un pourcentage de St Andréens, donc nous noterons ce manque de respect envers ces personnes.

Nous voulons aussi informer la population que notre Magistrat s'est alloué au dernier conseil municipal le droit de plusieurs décisions.

Décisions non conformes au respect de l'article L2122-22 du CGCT, du coup illégales.

Les deux oppositions ont voté contre bien sûr.

Où va t-on ???? doit-on laisser des chèques en blancs à ce Maire ???? nous ne sommes pas d'accord. »

Le groupe « St André S'éveille » reste à l'écoute des St Andréennes et St Andréens

Edwige Genieys et Lydia Brailly

Les Jardins de Saint André

« À l'écoute de votre Jardin »

Conception & Entretien

07 82 10 43 60

lesjardinsdestandre@orange.fr

www.lesjardins-de-lherault.fr

50% Professionnels à Domicile

Route de Clermont 34725 Saint André de Sangonis

Saint-André Immobilier

ACHAT – VENTE – ESTIMATION

Des professionnels de l'immobilier pour vous accompagner dans tous vos projets.

Tel : 04.67.12.85.45

20, Cours de la place 34725 Saint-André de Sangonis

www.saint-andre-immobilier.com

Autosur Contrôle Technique

Rue de la comète ZAE Zone Cosmo

(En face du Mc Donald's)

34150 Gignac

04 67 57 95 25

AUTOSUR CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

394, rue de la Galaxi ZAE COSMO - 34150 Gignac

(derrière Point S à côté du garage Renault)

04 67 57 29 00

ÉPICERIE SALÉE / SUCRÉE

BOISSON

CRÈMERIE

FRUITS ET LÉGUMES

PRODUITS MÉNAGERS

COSMÉTIQUE

ACCESSOIRES ZÉRO DÉCHET

Retrait possible en 1h

@GreenSisters DriveZD

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Green Sisters

Vos courses en ligne sur drivegreensisters.com

Venez nous voir

23, Rue de la Lucques - Ecoparc la Garrigue

34725 SAINT ANDRÉ DE SANGONIS

Chaque maison a une histoire.

Confiez-nous la vôtre

et écrivons la suite ensemble !

Cyrielle QUARIN

& Christophe CEBERAN

Révélateurs d'histoires immobilières.

capifrance

06 73 61 18 87

histoires.immobilieres@gmail.com

www.capifrance.fr

TURCO AUTOMOBILE

EUROREPAR

Five Star

GARAGE TBM

MÉCANIQUE - CARROSSERIE

Toutes marques - Agréé tous sinistres - Vente de véhicules

RN 109 - Route de Montpellier

34725 ST ANDRÉ DE SANGONIS

Tél. 04 67 57 98 71

Mail. contact@garagetbm.fr

Rejoignez-nous sur :

Groupe Turco Automobile

MONUMENT - CAVEAU
POMPES FUNÈBRES
CONTRAT OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
ARTICLE FUNÉRAIRE

VAN DEN HOECK

-DEPUIS 1932-

04 67 96 09 91 - 2 RUE DES FRÈRES LUMIÈRE
ZA LES PRÈS 34800 CLERMONT L'HÉRAULT
N° Habilitation 21-34-00018

César et Léonie

Restaurant - Salon de Thé

Situé au sein de la résidence Yves Couzy,
César et Léonie a été pensé et conçu comme un véritable restaurant.

Il accueille toutes les personnes désireuses de s'y restaurer.

Le Salon de Thé, ouvert l'après-midi,
vous propose des pâtisseries ainsi qu'un choix de boissons
issues de producteurs locaux.

Nos formules à 15€ : Entrée-plat ou plat-dessert
Notre formule à 19€ : Entrée-plat-dessert
Mais aussi nos formules à emporter (nous consulter)

Ouvert du mardi au samedi de 12h00 à 18h00

Rue Pierre de Coubertin 34725 Saint André de Sangonis
Tél : 04 67 55 88 09 • contact@cesaretleonie.fr
www.cesaretleonie.fr

OPTICIEN KRYS
EXPERT BASSE VISION
Pôle Santé
280, Av. de Lodève
GIGNAC

OPTICIEN KRYS
Rue Cardinal
(à côté de la boulangerie Marie Blachère)
ZAE Tanes Basses
CLERMONT l'HERAULT

Maman Natur'elle

COUCHES LAVABLES
PORTAGE
VÊTEMENTS
REPAS
SOINS
JOUETS
GROSSESSE

www.maman-naturelle.com

DRIVE

Venez retirer vos commandes
directement dans notre entrepôt situé
28 Rue du Moulin à Huile - Ecoparc La Garrigue
à St André de Sangonis